



SECOURISTE ET PRÉVENTEUR EN SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL



OBJECTIF :

- Être capable d'accueillir et se comporter en toute bienveillance.
- Être capable de se positionner en tant qu'acteur de prévention en santé mentale
- Être capable d'observer et analyser les éléments fragilisant le continuum santé mentale d'un salarié dans le cadre de l'organisation du travail de l'entreprise.
- Être capable de transmettre les informations strictement nécessaires à la prise en charge individuelle des salariés en lien avec la santé mentale



DURÉE :

- 14,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

- Tout public



PRÉ-REQUIS :

- Aucun



CONTENU :

- Savoir Être : posture et positionnement du SPSMT face à un salarié en détresse
- Le cadre juridique et réglementaire de la prévention en SM
- Les acteurs de prévention en santé mentale
- L'analyse de situation de travail dangereuse : MAD – ITAMaMi – Facteurs aggravants
- Amélioration des Conditions de Travail : HOT – Pluridisciplinarité
- Observer et analyser les comportements inhabituels des salariés en situation fragilisée.
- Agir et réagir en fonction des comportements décelés.
- Transmettre : qui - quoi - à qui - comment



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive, démonstrative, active
- Exposés, Études de cas, ateliers d'apprentissage, temps d'échanges entre professionnels
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



ÉVALUATION :

- Formation qualifiante
- Feuilles d'émargements
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation de satisfaction sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation
- Mises en situation